



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 110624

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la situation de l'industrie dans le Châtelleraudais. En effet, le territoire est par tradition orienté vers l'industrie automobile mais compte aussi des entreprises de fonderie. Or, ces secteurs très interdépendants connaissent aujourd'hui des difficultés dont les retentissements sur l'emploi pourraient bien pénaliser la baisse du chômage actuellement enregistrée. Sur la seule ville de Châtelleraud, ce sont plusieurs milliers d'emplois qui sont concernés par l'une ou l'autre des activités. Après une période de croissance dans les années 90, l'industrie automobile marque un ralentissement qui a amené les constructeurs à resserrer leurs coûts entre autre en accentuant leur pression sur les équipementiers. Les plus touchés sont surtout ceux qui sont situés en amont de la filière, comme la fonderie. C'est pourquoi, il lui demande quelles mesures peuvent être envisagées pour soutenir ces secteurs et plus largement pour assurer le maintien de l'emploi sur le territoire concerné.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110624

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12067